



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

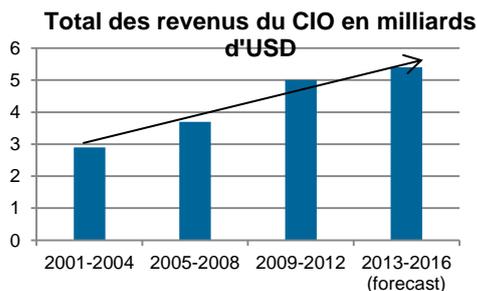
Résumé de la situation financière du CIO – Juillet 2014

DES BASES FINANCIERES SOLIDES ET STABLES

Le Mouvement olympique doit son succès à des bases financières solides et stables, lesquelles nous permettent de générer toujours plus de revenus et d'en redistribuer 90 % aux composantes du Mouvement olympique. Les partenariats que nous avons conclus avec nos sponsors et les diffuseurs prennent de l'ampleur, nous assurant des revenus durables. En garantissant l'indépendance et la stabilité financières du Mouvement olympique, ces revenus favorisent le développement du sport partout dans le monde par l'entremise de nos partenaires et aident au financement des Jeux à travers les contributions versées aux comités d'organisation (COJO), encourageant ainsi la promotion actuelle et future des valeurs olympiques.

Revenus du CIO

Plusieurs programmes sont à l'origine des revenus générés par le Mouvement olympique. Le CIO gère les droits de diffusion, le programme de parrainage mondial TOP, ainsi que les programmes des fournisseurs du CIO et de concession de licences.



Source : états financiers révisés du CIO

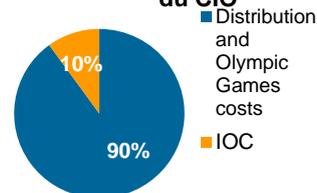
Les revenus escomptés pour la période 2013-2016 font état d'une hausse de 86 % par rapport aux revenus pour la période 2001-2004. Cette augmentation est due principalement à la hausse de 85 % des droits de télévision, qui sont passés de USD 2,2 milliards à USD 4,1 milliards. Les droits de marketing concédés dans le cadre du programme TOP devraient également augmenter de 53 %, pour atteindre la somme de USD 1 milliard.

En plus des revenus générés par le CIO, les COJO gèrent sur leur territoire, sous la conduite du CIO, des programmes de parrainage, billetterie et licences. Quant aux CNO, ils génèrent des revenus à travers leurs programmes commerciaux lancés au niveau national. Ces revenus n'appartenant pas au CIO, ils ne sont pas mentionnés dans cette section.

Répartition des revenus du CIO

Le CIO reverse 90 % des revenus qu'il génère aux organisations membres du Mouvement olympique afin d'aider à la tenue des Jeux Olympiques et de promouvoir le développement du sport partout dans le monde. Les 10 % restants couvrent les frais administratifs et les dépenses de fonctionnement liés à la conduite du Mouvement olympique, y compris de la Fondation olympique.

Répartition des revenus du CIO



Les revenus reversés prennent la forme de valeur en nature ou de liquidités provenant des droits de télévision, des droits du programme TOP et des recettes de billetterie. Les revenus redistribués aux COJO et à l'USOC (CNO des États-Unis) ainsi que les dépenses liées aux Jeux Olympiques sont déduits du total des revenus pour le calcul des parts destinées aux FI, à la Solidarité Olympique/CNO et au CIO.

Milliards d'USD	2001-2004	2005-2008	2009-2012
Total des revenus	2,9	3,7	5,0
Revenus reversés et dépenses liées aux Jeux Olympiques	2,7	3,3	4,5
Pourcentage	91 %	90 %	90 %

Source : états financiers révisés du CIO

Les revenus sont reversés aux organismes suivants :

- **Comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)** – La part versée par le CIO contribue à l'organisation des Jeux Olympiques d'été et d'hiver.

Millions d'USD	Revenus bruts versés aux COJO
Jeux d'été	
Athènes 2004	965
Beijing 2008	1 250
Londres 2012	1 070
Jeux d'hiver	
Salt Lake City 2002	552
Turin 2006	561
Vancouver 2010	572
Sotchi 2014	580*

Source : états financiers révisés du CIO
*Montant provisoire

À partir des Jeux de 2010 à Vancouver, le CIO a financé les opérations de l'organisme de diffusion hôte, à savoir OBS (Olympic Broadcasting Services – Services de radiotélévision olympique). Ces coûts étaient préalablement supportés par les COJO. Outre ce financement, le CIO



continue d'apporter une contribution aux opérations du comité d'organisation.

Pour comparaison uniquement, les revenus pour les COJO, à l'exclusion des opérations du diffuseur hôte, sont estimés comme suit :

Millions d'USD	Estimation revenus bruts pour COJO
Jeux d'été	
Athènes 2004	835
Beijing 2008	1 006
Londres 2012	1 070
Jeux d'hiver	
Salt Lake City 2002	469
Turin 2006	427
Vancouver 2010	572
Sotchi 2014	580

- **Solidarité Olympique / Comités Nationaux Olympiques (SO/CNO)** – Le CIO distribue une partie de ses revenus à chacun des 204 CNO à travers le monde afin de les aider à former et perfectionner leurs espoirs, athlètes et équipes olympiques. Le CIO affecte également une partie des revenus provenant de la retransmission des Jeux à la Solidarité Olympique, une entité autonome chargée de la répartition des revenus aux CNO.

Millions d'USD	Revenus bruts alloués à la SO/CNO
Jeux d'été	
Athènes 2004	234
Beijing 2008	301
Londres 2012	520
Jeux d'hiver	
Salt Lake City 2002	87
Turin 2006	136
Vancouver 2010	215

Source : états financiers révisés du CIO

- **Fédérations internationales (FI)** - Le CIO verse une part des revenus de la retransmission des Jeux aux Fédérations Internationales de sport. Ces fonds viennent soutenir le développement du sport dans le monde entier et ils sont alloués après la tenue des Jeux auxquels les FI ont participé.

Millions d'USD	Revenus bruts reversés aux FI
Jeux d'été	
Athènes 2004	257
Beijing 2008	297
Londres 2012	520
Jeux d'hiver	
Salt Lake City 2002	92
Turin 2006	128
Vancouver 2010	209

Source : états financiers révisés du CIO

- **Organisations et Fédérations reconnues** : le CIO verse une partie des revenus olympiques aux organisations internationales reconnues comme l'Agence Mondiale Antidopage, le Tribunal Arbitral du Sport et l'Académie Internationale Olympique. Le CIO soutient également le Comité International

Paralympique (IPC) en permettant aux athlètes des Jeux Paralympiques de concourir dans la même ville que les athlètes des Jeux Olympiques, de bénéficier des services du même comité d'organisation, d'utiliser les mêmes installations sportives et de jouir des mêmes conditions de voyage et d'hébergement que les athlètes olympiques.

Millions d'USD	Fonds affectés
Jeux d'été	
Athènes 2004	57
Beijing 2008	69
Londres 2012	81
Jeux d'hiver	
Salt Lake City 2002	28
Turin 2006	33
Vancouver 2010	39

Source : états financiers révisés du CIO

- **Les Jeux Olympiques de la Jeunesse et leur comité d'organisation (COJOJ)** — La contribution du CIO sert à soutenir la mise sur pied des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Tenus pour la première fois en 2010 à Singapour, les JOJ ont lancé une nouvelle tradition olympique vouée à mobiliser les jeunes par des programmes sportifs, éducatifs et culturels.

Millions d'USD	Contribution aux JOJ
JOJ d'été	
Singapour 2010	40
JOJ d'hiver	
Innsbruck 2012	20

Source : états financiers révisés du CIO

- **Fondation olympique** - En plus de son soutien aux organisations du Mouvement olympique, le CIO a alimenté au fil des ans le fonds de réserve de la Fondation olympique. Celui-ci atteindra environ 980 millions de dollars à la fin de l'année 2014. La Fondation olympique a pour but de soutenir les activités du Mouvement olympique, notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport. Les fonds versés à la Fondation olympique servent également à couvrir les frais de fonctionnement du CIO dans le cas où les Jeux ne seraient pas organisés durant une Olympiade (quatre ans).

IMPRESSUM

Résumé de la situation financière du CIO

8 juillet 2014

Une publication du

Pour plus d'informations, contacter :



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne, Suisse

pressoffice@olympic.org